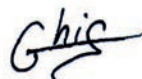


Nos partenaires



Estelle Buigny
Praticienne de Santé
Techniques Manuelles de Relaxation



Mon site: <http://www.imaghis.net>



Retrouvez-les sur notre site : <http://www.cljv.fr>

Course comptant pour
le challenge des courses
de l'Arpajonnais



Club Loisirs Jogging - Vtt
St Germain-lès-Arpajon

02 octobre 2011



8^{ème} édition
La Folie de Chanteloup



D'Etampes : N20 direction Paris et sortir D97 Limours, St Germain-lès-Arpajon
De Paris : N20 direction Etampes et sortir D449 Arpajon centre, St Germain-lès-Arpajon
De la gare SNCF de la Norville : descendre la rue de la Gare, au carrefour aller en face rue René Dècle jusqu'au prochain carrefour, prendre à droite la route de Leuville

NOUVEAUX PARCOURS
à découvrir sur notre site internet

Règlement

Organisation et renseignements

- ✓ Course organisée par le **Club Loisirs Jogging-VTT (CLJV)** de St Germain-lès-Arpaion
- ✓ E-Mail : cljv@orange.fr Site Internet du Club Loisirs Jogging-VTT : <http://www.cljv.fr>
- ✓ Téléphone : 06 07 33 40 93

Programme

- ✓ Inscription et retrait des dossards au collège Roland Garros (route de Leuville proche de l'Intermarché) à partir de 8H00

Distance	Heure de départ	Catégories	Coût
5 km	9H 00	De Minimes à V4 (à partir de 14 ans)	9 € sur place ou 6 € par correspondance
* 12 km	9 H 40	De Cadets à V4 (à partir de 16 ans)	11 € sur place ou 8 € par correspondance
800 m	11 H 40	Enfants jusqu'à 9 ans	1 € sur place ou par correspondance
1 600 m	11 H 55	Enfants de 10 à 13 ans	1 € sur place ou par correspondance

* Course comptant pour le challenge des courses de l'Arpajonnais.

- ✓ Remise des récompenses à 11H00 pour les 5 et 12km et à 12H15 pour les 800 et 1600m

Inscriptions et retrait des dossards

- ✓ Nombre maximum de participants : 100 sur le 5km, 200 sur le 12km, 50 sur le 800m et 50 sur le 1600m.
- ✓ Les inscriptions par correspondance devront nous être retournées au plus tard le 28/09/11.
- ✓ Inscription et retrait des dossards au collège Roland Garros (route de Leuville proche Intermarché) à partir de 8H00.
- ✓ Clôture des inscriptions 15' avant le début de chaque course.
- ✓ Aucune inscription n'est prise en compte sans la fourniture de toutes les pièces demandées (voir volet de droite).
- ✓ Les documents fournis ne seront pas restitués.
- ✓ Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit.

Assurances

- ✓ L'organisation est couverte par une police d'assurance (responsabilité civile).
- ✓ Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence (responsabilité individuelle).
- ✓ Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Parcours

- ✓ Départ et arrivée au collège Roland Garros.
- ✓ **Circuit vert à plus de 50 %**. La distance parcourue est indiquée tous les kilomètres.
- ✓ Le parcours est balisé et des signaleurs y sont répartis.
- ✓ Circulation interdite ou contrôlée sur l'ensemble du parcours (chaque participant s'engage à respecter les consignes du code de la route).
- ✓ Les accompagnateurs en vélo ne sont pas autorisés à l'exception des VTT pilotes.
- ✓ L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours en cas de force majeure.

Ravitaillements et logistique

- ✓ Au 3^{ème}, 8^{ème} km et à l'arrivée de chaque course.
- ✓ Vestiaires, toilettes.

Récompenses et résultats

- ✓ Récompense pour chacun des arrivants et différents lots par tirage au sort des N° de dossards.
- ✓ 5 et 12km : coupes ou médailles aux 3 premiers de chaque catégorie ainsi qu'à la 1^{ère} et au 1^{er} germinois. Trophée au Club effectuant le meilleur temps (à partir de 4 participants mixtes).
- ✓ 800 et 1600m : coupes ou médailles aux premiers enfants (M et F) de chaque année de naissance.
- ✓ Affichage des résultats sur place. Ils seront consultables le lendemain sur le site du Club Loisirs Jogging-VTT

Sécurité

- ✓ La protection médicale est assurée par une antenne de secours.
- ✓ Du fait des difficultés d'accès à certaines parties du parcours, le temps d'intervention en cas d'accident ne pourra en aucun cas être retenu pour un quelconque recours contre l'organisation ou la protection civile.
- ✓ Chaque coureur prenant part à la course se déclare apte physiquement à supporter les efforts imposés par cette épreuve et renonce à tout recours contre l'organisation en cas d'accident consécutif à une quelconque déficience personnelle.
- ✓ L'organisation se réserve le droit de stopper un coureur en mauvaise condition évidente.
- ✓ L'organisation ne pourra être mise en cause en cas de vol ou détérioration d'affaires personnelles avant pendant et après cette épreuve.
- ✓ Les parents, dirigeants, tuteurs et éducateurs sont responsables des mineurs qu'ils engagent.

Droit d'image

- ✓ J'autorise les organisateurs de la course à utiliser les images de ma participation à cette manifestation.

Challenge

- ✓ Le règlement du challenge est disponible sur le site de la C.C.A. : <http://www.cc-arpajonnais.fr>

Pensez à vos épingles

8^{ème} édition

Inscription

La folie de Chanteloup

8^{ème} édition

Dimanche 2 octobre 2011 à St Germain-lès-Arpaion (collège Roland Garros)

Cochez la case correspondante à votre choix (tarif sur la page règlement)

5km 12km 800m 1600m

NOM (en lettres capitales) :

PRÉNOM :

Adresse :

Code Postal : **Ville** :

Date de naissance : . . / . . / **Sexe** : M F

Tel : **E-mail** :

Club :

N° de licence : **Fédération** :

Date : . . / . . / 2011

Signature obligatoire :

(Parents ou tuteurs pour les mineurs)

Inscription par correspondance :

A retourner par courrier au plus tard le 28/09/11

- Le bulletin d'inscription dûment rempli (écrire lisiblement)

- Le règlement par chèque libellé à l'ordre de CLJV

- La photocopie de votre licence ou votre certificat médical (certifiée conforme si photocopie)

Alain RABE 43bis, route d'Aulnay - 91180 St GERMAIN-LES-ARPAJON

Inscription sur place ou par correspondance :

- Licenciés FFA compétition, Athlétisme loisir (option running) Pass'running, FSCF, FSGT, UFOLEP et FF de Triathlon, FFSU, UNSS, UGSEL (si inscription par l'établissement ou l'association),
fournir une photocopie de la licence de la saison en cours faisant apparaître la mention « athlétisme ».

- Non licenciés ou licenciés n'entrant pas dans le cadre ci-dessus

Fournir : un certificat médical (ou sa photocopie certifiée conforme) de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an établi par un médecin.

L'inscription à l'épreuve vaut acceptation complète et sans restriction du règlement (disponible sur le site du club : www.cljv.fr)



Partie réservée à
L'organisation

DOSSARD N°

.....